

api

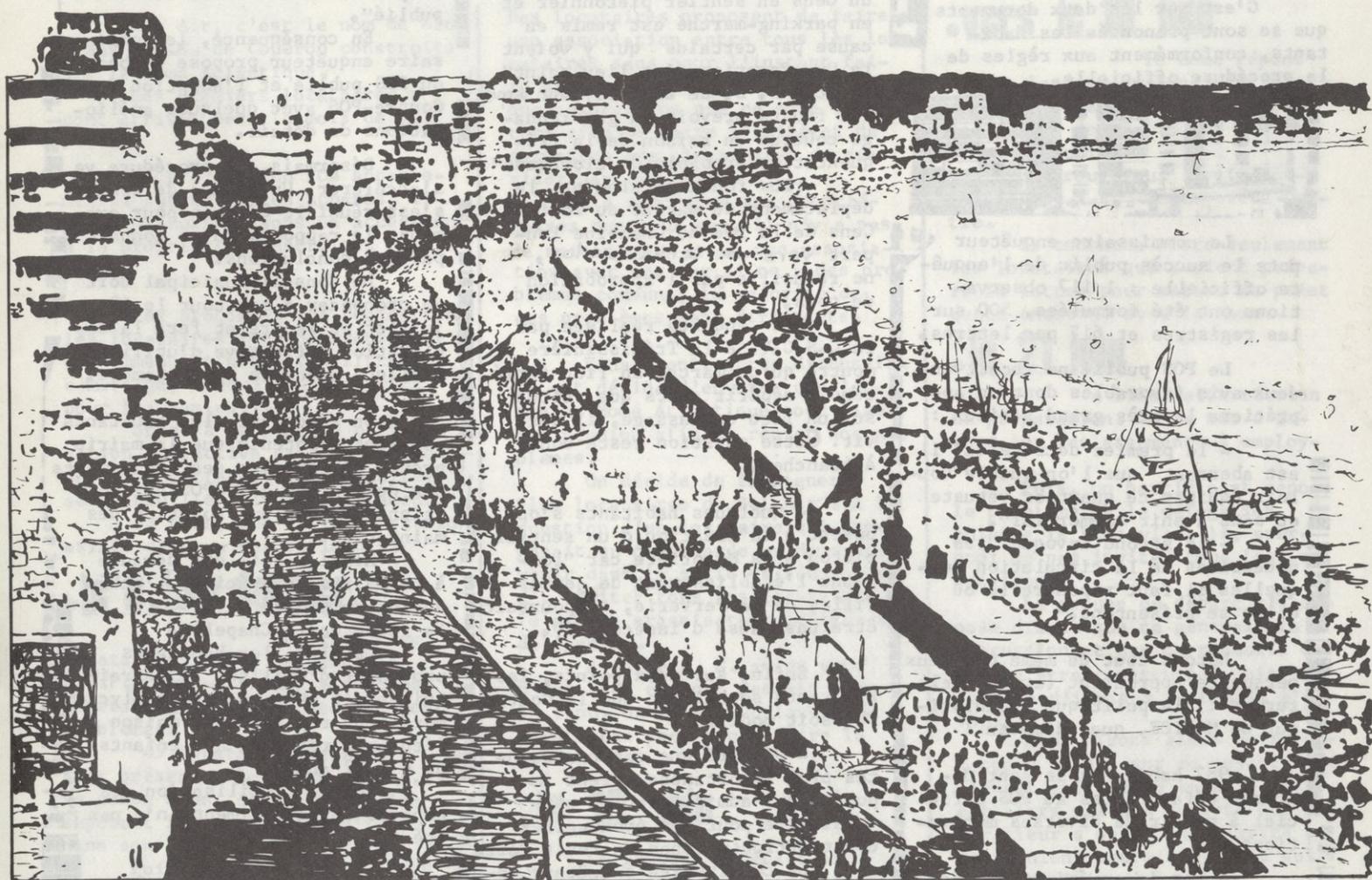
**INFORMATIONS
REGIONALES
HEBDO**

n° 39/11-25 Juillet

dir. B.Lambert

2F 50

TRAVAIL SAISONNIER :



LA BAULE : la plus belle plonge d'Europe

POS POS POS



Le commissaire enquêteur vient de faire connaître son rapport sur les observations des habitants de Nantes Nord recueillies au cours de l'enquête d'utilité publique achevée le 9 juin.

On se rappelle (voir APL n° 28 à 31) que, depuis un an, les habitants, appuyés par la Confédération Syndicale du Cadre de vie et le Groupe d'Action Nantes Nord, ont remis en cause le POS officiel conçu par la municipalité Morice et ont obtenu l'élaboration d'un Contre-POS reprenant la plupart de leurs suggestions.

C'est sur les deux documents que se sont prononcés les habitants, conformément aux règles de la procédure officielle.



Le commissaire enquêteur note le succès public de l'enquête officielle : 1 117 observations ont été formulées, 500 sur les registres et 617 par lettres.

Le POS publié ne reçoit que deux avis favorables dont on appréciera le très grand sérieux :

- le premier décrie qu'"il est aberrant que l'on puisse vouloir équiper ce quartier vétuste et sans avenir commercial".

- le second invoque "les nécessités de la circulation auxquelles il faut répondre là où elles se présentent."

Notons tout de même que deux personnes approuvent (et en quels termes !) la politique urbanistique de MORICE, quel désaveu !

987 habitants se sont déclarés défavorables au POS officiel à partir de diverses motivations :

- les inconvénients créés par les roclades et les pénétrantes ;
- la densité des constructions ;
- l'insuffisance des équipements collectifs etc...

Le commissaire enquêteur approuve "ces avis qui méritent d'être retenus et que les dispositions du Contre-POS permettent de pallier."

Le Contre-POS est approuvé (plébiscité ?) par 956 personnes. Il n'est pas utile de revenir sur les grandes lignes du Contre-POS qui sont connues et massivement approuvées.

Notons pourtant quelques points contestés mettant en évidence certaines opinions "poujadistes" ou qui n'ont pas encore trouvé de solutions satisfaisantes.

- L'aménagement de la vallée du Cens en sentier piétonnier et en parking-marché est remis en cause par certains qui y voient la "profanation d'un lieu saint" (grotte N. D. de Lourdes) pour lequel "il faudra prévoir un gardiennage coûteux en raison de la fréquentation probable de clochards".

Plus fondamentalement, le déplacement du marché du Pont du Cens de la rue du Chanoine Poupert vers un terrain clos, ne recueille pas l'approbation de tous.

Une enquête réalisée par la C.S.C.V. à la Trémisnière a montré qu'un marché en lieu fermé tend à dépérir alors que, situé sur un lieu de passage, il survit. Cette question reste donc à trancher.

- Quelques habitants s'opposent à la création d'un sentier piéton à la Mulotière car "longeant l'établissement de jeunes filles de la Perverie, il pourrait être une cause d'insécurité".

Enfin, sur deux points, les habitants souhaitent que le Contre-POS soit modifié.

- D'abord que des contraintes plus importantes soient imposées à l'administration universitaire pour les éventuelles constructions proches du Petit Port.

Le commissaire enquêteur approuve cette suggestion alors que Bonduelle, conseiller municipal chargé de l'urbanisme, avait déclaré qu'"il avait été le plus loin possible".

Monsieur Bonduelle, encore un effort pour être vraiment "radical" !

- La seconde revendication touche aux nuisances provoquées par la construction de l'autoroute

te A 11 ; le commissaire enquêteur pense que la couverture de l'autoroute pourrait être la meilleure solution mais les services de l'Équipement rechignent. Il faudra les convaincre.

La conclusion générale du commissaire enquêteur, ressemble à une vérité de la Palisse : "Il est incontestable que le Contre-POS a reçu un accueil favorable du public au détriment du POS publié".

En conséquence, le commissaire enquêteur propose l'abandon du POS publié et l'adoption du Contre-POS avec quelques améliorations de détail.

Désormais, la procédure va s'accélérer. Un groupe de travail s'est réuni le 23 juin pour examiner le rapport; on ne connaît pas ses conclusions.

Le Conseil Municipal doit se prononcer à son tour le 12 juillet et le préfet fera la déclaration définitive d'utilité publique avant le 10 septembre.

En attendant, les habitants essaient d'obtenir que la mairie prenne ou respecte ses engagements sur des points hors-POS qui pourraient trouver une solution dès maintenant.

Ainsi a-t-il été demandé à la mairie de préciser l'échéancier du projet de crèche de la route de la Chapelle.

De plus, les habitants proposent d'utiliser le terrain qui devait être réservé au lycée Nord pour réaliser une maison de l'enfance réservée aux enfants de 4 à 12 ans.

Enfin, l'utilisation des espaces entre bâtiments n'a pas été tranchée.

Signalons enfin que les technocrates parisiens s'extasiaient devant "l'expérience de communication sociale réussie à Nantes Nord".

L'A.P.L. a été citée comme "parfait support d'une information contrôlée par les habitants".

QUESTION : comment éviter la récupération ?

- Enquête A. P. L. -

LA C.S.F.* OU COMMENT ON "MAGOUILLE" LES LOCATAIRES



* confédération
syndicale
des familles

Bel Air, c'est le nom de nouveaux H.L.M. de Couéron construits par le Home Atlantique.

Les premiers locataires y sont arrivés vers le mois de mai 1977.

Il y a environ 104 appartements. Autour de ces apparts, il y a plusieurs maisons en accession à la propriété, construites par le Home.

Les problèmes que rencontrent les locataires sont nombreux pour des immeubles neufs (infiltration, chauffage, manque d'espace vert pour les gamins...).

Jusqu'à présent, à part une action collective dans un bâtiment sur le chauffage, les locataires se débrouillent individuellement.

De plus, une salle de réunion existe dans un des bâtiments.

le 8 juin dernier

un groupe de locataires "qui a contacté la C.S.F." organise une assemblée générale afin de discuter de nos problèmes.

45 locataires environ y sont présents. Le début de l'A.G. se passe bien, chaque locataire exposant les problèmes qu'il a dans son appart.

Puis, deux "propriétaires" interviennent pour trouver regrettable qu'il n'y ait eu que des locataires d'invités à cette réunion alors que eux aussi avaient les mêmes problèmes.

L'un d'eux demande pourquoi avoir invité la C.S.F. puisque d'autres organisations existent, par exemple la C.N.L. (Confédération Nationale du Logement).

A ce moment là, la discussion devient assez désorganisée.

Des locataires proposent de faire une association entre tous les locataires sans pour l'instant faire appel ou être soutenu par quelque association que ce soit ; ceci afin de faire l'unité et de permettre aux locataires de décider par eux-mêmes.

Ils répondent aux propriétaires que pour eux, il n'y a pas de raison pour créer une association avec eux car si on a des problèmes communs, la majorité de ces problèmes sont différents.

Finalement, après discussion il est décidé d'envoyer une lettre au Home Atlantique pour fixer une réunion afin de régler nos problèmes.

On décide de la signer : "les locataires de Bel Air". A la question d'un locataire qui proposait qu'on demande au Home de venir dans la salle de réunion et d'y inviter tous les locataires, le groupe organisateur préfère une délégation.

A cette A. G. aucun vote n'eut lieu et tout restait dans le flou. Un appel fut lancé aux locataires pour venir faire la lettre.

le 12 juin

Le groupe du départ plus quelques autres locataires se retrouve pour faire la lettre. A cette réunion, il n'y a pas de problème et la lettre fut affichée dans les halls d'entrée des immeubles.

On se mit d'accord que si le Home nous fixait rendez-vous au Sillon, on appellerait les gens à y venir, sans se faire trop d'illusions sur le nombre de locataires qui s'y déplaceraient.

vers le 19 juin

le Home répond fixant la date du lundi 26 juin à 19 Heures et propose la salle de réunion des H.L.M. de Bel Air pour se réunir.

Le groupe "qui avait contacté la C.S.F." reçut cette lettre.

Il contacta alors seulement les locataires qui avaient préparé la lettre pour mettre au point cette entrevue avec le Home.

le 21 juin

a lieu cette réunion de préparation. On se met d'accord sur les arguments à employer.

Puis, un participant repose le problème de la délégation : puisque le Home vient là, pourquoi ne pas inviter tous les locataires.

Le groupe du départ s'y oppose disant que ça générerait la discussion et que ça risquait de ne pas être constructif; puis il propose d'inviter la C.S.F. à y venir.

Nous disons alors notre désaccord et que sur ce sujet, rien n'avait été décidé en A. G. On est alors passé à un vote qui bien sûr, leur a donné la majorité vu la réunion restreinte. Vote qui ne signifiait rien.

Le lendemain nous en causons à quelques locataires. Ceux-ci sont tous surpris de savoir que le Home vient et surtout de ne pas être au courant.

Ils auraient aimé pouvoir discuter :

- de la préparation de la réunion ;
- de savoir si la C.S.F. venait ou pas ;

- de décider si les locataires et propriétaires devaient s'organiser ensemble ;
- de voir si on allait tous voir le Home ou si seulement une délégation y allait.

Nous retournons voir le groupe en leur proposant de faire une A. G. des locataires une heure avant la réunion avec le Home.

La réponse est un non catégorique : il y a eu une décision de prise le 21 juin, on ne la remet pas en cause. Puis, pour agréer le tout, nous avons droit au : "vous cherchez à tout détruire, saboter..." J'en passe.

Nous leur disons que nous maintenons notre A. G. et nous mettons des affiches y appelant.

Quelques heures plus tard, eux affichent la lettre du Home appelant à une A. G. le mercredi 28 juin pour faire un compte-rendu de la réunion avec le Home.

Dans ces conditions, l'A.G. du lundi à 18 H (en plus de 1' heure pas très recommandée) n'est pas un succès total.

On décide qu'une délégation ira voir le Home avec ou sans le groupe de départ.

• 26 juin

La réunion avec le Home se passe normalement. Après cette réunion, notre délégation fait un compte-rendu pour distribuer aux locataires assistant à l'A.G. Nous allons le montrer à un membre du "groupe qui a contacté la C.S.F." Il nous dit qu'il n'y a pas de problème pour la distribuer à l'A.G.

• 28 juin

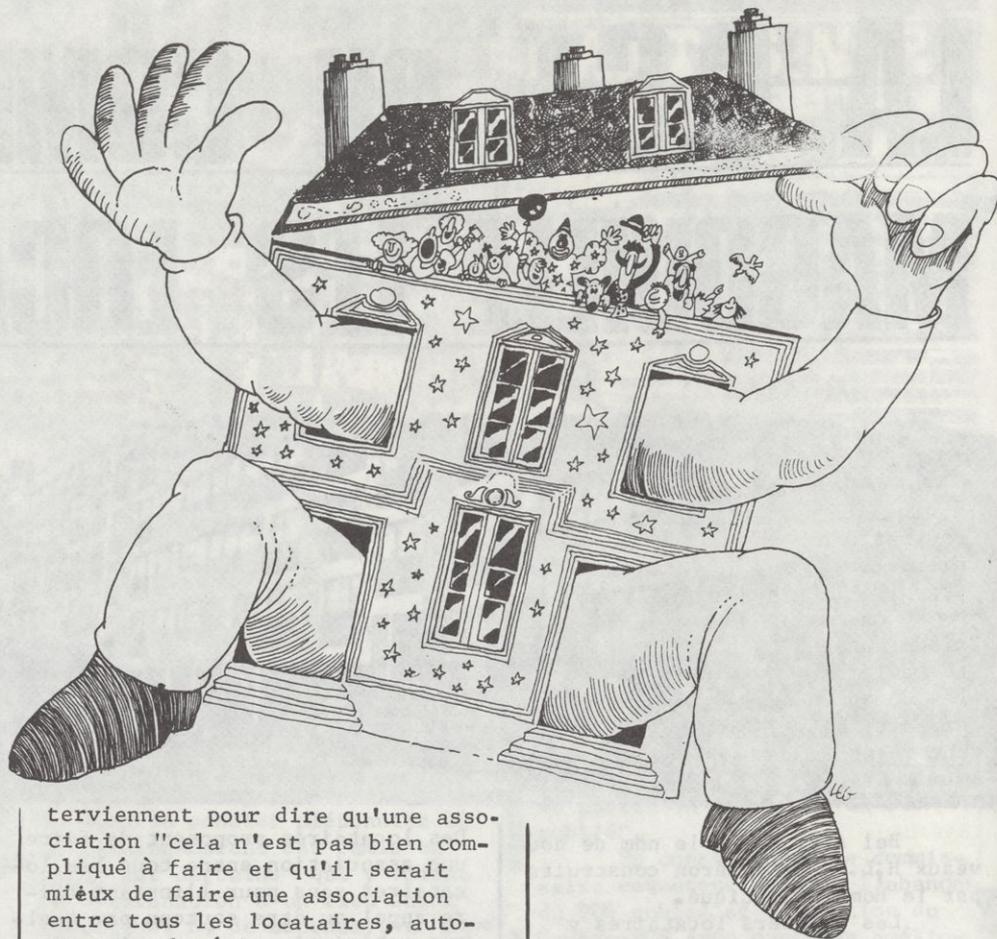
Dès le début de l'A.G., qui regroupait moins de monde que la première, contre-ordre.

Deux locataires au nom du "groupe qui a contacté la C.S.F." (dont deux membres de la section de Couéron étaient présents comme invités) nous abordent en disant : "pas question de distribuer vos compte-rendus, on n'est pas d'accord sur le principe, on en a marre de vos coups en douce..."

Le ton est donné. Ce groupe fait donc le compte-rendu de l'entrevue avec le Home. Arrivé au dernier point sur la salle de réunion, il explique qu'il faut créer une association.

Or, continue-t-il, "faire une association c'est compliqué, il faut des statuts, un conseil juridique, un bureau... De plus, il nous faudra peut-être un jour un avocat... etc... eh bien, la C.S.F. a tout ça".

Alors ! Pourquoi se casser la tête ! Quelques locataires in-



terviennent pour dire qu'une association "cela n'est pas bien compliqué à faire et qu'il serait mieux de faire une association entre tous les locataires, autonome ; cela éviterait des divisions, quitte après à s'affilier à une organisation ou à ne pas s'affilier.

L'un d'eux explique que ça n'empêcherait pas toute association qui le veut de nous soutenir.

En fait, on nous coupe sans arrêt la parole et au lieu de répondre sur le fond, ce ne sont que des attaques personnelles : "on se méfie de toi etc..."

Belle liberté d'expression et quelle magnifique démocratie.

Puis de nouveau : "Avec la C.S.F. on saura ce qui se passe dans tous les autres groupes d'immeubles du Home... etc..."

Puis, on passe au vote. La question est d'abord posée "qui est contre la C.S.F." ce sur quoi nous refusons de voter car nous ne sommes pas contre telle ou telle organisation plutôt qu'une autre, mais pour une association autonome.

Finalement, la question est posée : "qui est d'accord pour que le groupe continue comme maintenant et avec la C.S.F."

Le vote donne 2/3 de pour et 1/3 de contre.

Ceux qui ont voté pour la C.S.F., la majorité, l'a fait pour avoir une "assurance", quelqu'un qui s'occupe d'eux.

Dès le lendemain, une lettre est envoyée au Home disant : "Les locataires de Bel Air, réunis en A. G. ont décidé de se mettre en association avec la C.S.F." la boucle est bouclée, le tour est joué.

Au delà de certaines attitudes mesquines, (que nous n'avons pas toutes relatées) nous nous posons un certain nombre de questions :

- On se demande si pour la C.S.F. le principal était les problèmes des locataires ou si c'était son implantation, profitant de ces problèmes. Car, il est à noter que la C.S.F. n'est pas spécifiquement un syndicat de locataires.

- Quel droit reconnaît la C.S.F. aux locataires pour s'organiser ? Comment ils le décident ? (les 4/5 des locataires ne savaient rien de la C.S.F. : statuts etc...) Or, la C.S.F. ne nous soutient pas seulement elle nous chapeaute. Nous sommes en fait une section C.S.F. (sans obligation d'adhérer heureusement !).

- Quelle idée a la C.S.F. de la prise en main par les locataires eux mêmes de leurs propres problèmes ? On préfère leur dire : "c'est nous votre "assurance", faites nous confiance".

- Ensuite, les attaques personnelles en A. G. pour répondre aux problèmes de fond, n'ont jamais fait avancer les choses, mais cela on le trouve également ailleurs.

Ce sont quelques questions qui en soulèvent bien d'autres encore.

Des habitants de Bel Air

TRAVAIL SAISONNIER: DES SAISONS EN "ENFER"

L'"enfer" ? Le terme prête à rire. Il revient pourtant assez souvent dans la bouche des saisonniers lorsqu'ils parlent de leur travail.

La "saison" semble une période suspendue, à l'écart de toute réglementation, de tout contrôle. Ce qu'on appelle "conquêtes de la classe ouvrière" n'a pas encore droit de cité ici.

Exagération, lorsque certains évoquent le travail des gosses dans les mines au XIX^{ème} siècle ? Capitalisme sauvage ? Vestiges d'une exploitation forcenée ?

Déchirer un coin du voile, briser le silence, rompre l'isolement, un patient travail de sape est mené depuis plusieurs années.

C'est à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne qu'en revient l'initiative. Les syndicats ouvriers ont suivi.

La C.F.D.T. d'abord, depuis 1971, la C.G.T. plus récemment...

BARBARISMES OU L'ORDINAIRE?

Rémy, 15 ans : "Je travaille dans une boulangerie aux Sables d'Olonnes. Je ne suis pas déclaré et travaille de 6 H du matin jusqu'à 1 H du matin et 4 heures le dimanche ! Je note toutes mes heures : en trois semaines je suis rendu à 173 heures".

"Les conditions d'hygiène sont écoeurantes : les rats mangent les oeufs, couchent dans les W.C. Quand je fais la plonge, je les vois passer devant moi. Je ne suis ni nourri ni logé" (*)

Dans l'hôtellerie, les horaires sont dingues : de 12 à 15 heures par jour, souvent sans coupure ni repos.

Avoir un jour de congé hebdomadaire : souffler un peu, dormir...

(*) extrait de "Jeunesse Ouvrière" juillet-aout 1978.

"Tu sais, on n'a pas envie d'aller au boulot quand on voit tous les copains qui vont au bal. Et quand, pour une fois, tu traînes un peu le soir avec les amis, tu as droit le lendemain matin aux amabilités du patron : "si tu reviens encore avec ta gueule de bois, je te fous à la porte".

Pas de bulletin de paye ou un bulletin truqué, pas de déclaration à la Sécurité Sociale. Et en plus on te fait complice de ça

...

"Il fallait toujours se planquer. Quand par hasard les contrôleurs du travail débarquaient, on nous avait appris notre rôle : il fallait qu'on dise qu'on était de la famille "c'est mon petit cousin, il est venu me voir à la plonge pour causer".

Drôles de familles, conditions de travail dégueulasses, mais le logement ?

"Je suis électricien dans une petite boîte de la Baule. Alors, j'ai eu l'occasion de visiter les piaules des saisonniers.

La plupart du temps, ce sont des écuries, de véritables taudis. L'année dernière, j'en ai vu qui dormaient sur des matelas par terre, dans une chambre où il y avait des infiltrations d'eau.

Souvent, on installe des lits de camp dans des garages, des caves ou des greniers. J'en ai même vu une fois qui pieutaient à 5 dans un couloir : pas de sanitaires, pas de fenêtres, les fringues en vrac..."

Et puis, il y a ce qu'on appelle à la Baule "LES CASERNES". Les grands hôtels (le Royal, l'Hermitage, le Castel Marie-Louise et deux autres encore...) ont leur "cité-dortoir".

Deux anciennes casernes, sans doute héritées du Mur de l'Atlantique, assurent le gîte à leur nombreux personnel... Rassurez-vous, on a tout repeint en vert...camouflage !





LA SAISON DES PROGRES

Quelques avancées sérieuses depuis ces dernières années. On rencontre de moins en moins de travailleurs non déclarés. Les petits patrons se sentent surveillés, commencent à prendre peur.

Le travail entrepris avec l'Inspection du Travail également.

Cette année, et pour la première fois, il y aura à la Baule une permanence de l'Inspection du Travail.

"Ca fait 4 à 5 ans qu'on en réclamait une comme à Pornic. Ca concrétise tout le travail qu'on a entrepris avec eux : on a fait du bon boulot ensemble.

Dans le secteur, il n'y a pas de complaisance des inspecteurs.

"L'année dernière par exemple, un inspecteur est descendu dans une crêperie en tenue d'estivant. Il a bu sa consommation et puis il a demandé à voir le registre du personnel...

Les tenanciers ont blêmi... "Oh ! vous savez, la jeune fille là, c'est une cousine. Elle vient juste donner un coup de main".

Interrogée, la fille en question, à qui on n'avait pas eu le temps de faire la leçon, a lâché le morceau."

Quelques cas exemplaires, d'accord, mais pas d'action suivie possible.

Il n'est que de voir les effectifs... Pour toute la presque-île, un inspecteur s'occupant des grands hôtels et une inspectrice pour tout le reste.

Ils n'interviennent que sur demande... Ca fait une vingtaine, une trentaine peut-être, de patrons coïncés tous les ans...

Chiffre dérisoire, mais généralement, les patrons inspectés, mis à part les tricheurs irréductibles, respectent ensuite la législation du travail.

Autre acquis... "Depuis 3 ans, beaucoup de travailleurs notent, avant de venir nous voir, le nombre d'heures exact qu'ils effectuent, jour par jour..."

Un progrès législatif celui-là, la loi sur les apprentis. Le scandale des apprentis a tendance à s'estomper : "Les patrons ne sont quand même pas assez gonflés".

Même si on note, comme le dit la J.O.C., une recrudescence de l'emploi des jeunes de 13-14 ans.

Pour eux, il n'est même pas question de l'abattement de salaire de 10 % pour les moins de 18 ans.

Le patron leur dispense tout simplement un peu d'argent de poche. Tel ce "gamin" qui, l'an passé, travaillait le plus "clair" de son temps dans la cave d'un resto. Chargé de remonter les bouteilles jusqu'au bar...

Des cas qu'on peut espérer marginaux.

Tout n'est peut-être pas aussi noir. Certains patrons, plus intelligents peut-être, ont pris des mesures "sociales" pour combattre le dégoût pour le travail saisonnier.

Plutôt que de changer d'employés tous les 5 ou 6 jours, ils ont préféré instituer un repos hebdomadaire.

Telle cette pâtisserie qui ferme maintenant un jour par semaine, et quelques bars-restaurants qui pratiquent le congé hebdomadaire par roulement.

Quelques aménagements, mais le gros reste à obtenir.

Pour la C.F.D.T., l'enjeu c'est d'imposer une convention collective de l'hôtellerie sur la côte.

Les syndicats ne manquent pas d'arguments. De telles conventions existent sur ces autres lieux du travail saisonnier que sont la Haute Savoie et les Pyrénées...

Les chaînes d'hôtellerie comme NOVOTEL, ont aussi passé avec leur personnel des conventions collectives.

Elles valent ce qu'elles valent mais contiennent pas mal d'éléments intéressants : elles bousculent la règle classique des 14 H / jour pour un forfait de 2 400 F. en instituant le travail par équipe de 8 heures, ou même le travail par quarts.

" Sur la Baule, on a nous aussi notre "chaîne" : la Chaîne BARRIERE" (Lucien Barrière, "prince des casinos", vous connaissez ?)

"C'est hélas la seule qui n'ait pas de convention collective...!! "

Le temps travaille pour les syndicats. Les hôteliers voient de plus en plus qu'il est de leur intérêt de parvenir à une situation mieux réglée, moins anarchique...

Les industriels de l'hôtellerie l'ont bien compris. Il se pourrait que le bataillon suive... En tous cas, les syndicats oeuvrant en ce sens.

- enquête A. P. L. -

| AOÛT | |
|------|---------------|
| 1 D | Alphonse |
| 2 L | Julien |
| 3 M | Lydie |
| 4 M | J. M. Vianney |
| 5 J | Abel |
| 6 V | Transfigurât. |
| 7 S | Gaëtan |
| 8 D | Dominique |
| 9 L | Amour |
| 10 M | Laurent |
| 11 M | Claire |
| 12 J | Clarisse |
| 13 V | Hippolyte |
| 14 S | Evrard |
| 15 D | ASSOMPTION |
| 16 L | Armel |
| 17 M | Hyacinthe |

J.O.C.: LA PEDAGOGIE AMICALE

La Baule, Rue des Accacias, proche du cinéma des Evins, petit local de la J.O.C.

Ambiance assez "speedée" ici aussi on prépare la saison.

Passage ininterrompu de jeunes : des militants qui viennent prendre ou reprendre le contact. Cette nuit, collage d'affiches.

"A chaque fois, on se retrouve au commissariat. Il y a deux ans, toutes nos affiches avaient été recouvertes par une proclamation du style :

"NON LES PATRONS NE SONT PAS DES VOLEURS" - les comble, c'était signe : "un groupe de femmes"....!!

C'est la J.O.C. qui a mené la première information sur le travail des saisonniers, organisé les premières permanences.

A la Baule, depuis plus de 20 ans, et à Pornic, cela fait maintenant 14 ans.

A la permanence, je rencontre des scolaires qui font la saison, une étudiante de l'IUT de Nantes, un jeune électricien,

un ancien de la J.O.C. qui milite aujourd'hui à la C.F.D.T., et un "prêtre-ouvrier"...

L'aumônier m'explique le sens de ces permanences.

"Un lieu d'accueil et de passage, et bien plus : un lieu d'amitié et de solidarité, même si aujourd'hui ce mot est usé.

Les permanences sont l'occasion pour les jeunes saisonniers de se retrouver, de se dire leurs conditions de travail et de découvrir ensemble les moyens de l'action. Comme le dit notre devise : "entre eux, par eux, et pour eux".

"Dans les cas litigieux, on propose aux jeunes de rencontrer les organisations syndicales. C'est souvent pour eux la première occasion de se frotter aux organisations de la classe ouvrière.

Pour la J.O.C., c'est à l'occasion de ce temps fort qu'est la saison d'été, une continuation de l'action de toute l'année en liaison avec les syndicats."

**Et vous,
où serez-vous
le 1^{er} juillet?**

Ne restez pas seul !

Le ciel, le soleil et la mer...

un plongeur dans la piscine et une brochette-party avec des copains sympas; peau bronzée... et vie au naturel...

15 jours inoubliables dans une folle ambiance décontractée

Laissez-vous séduire...

C.F.D.T.: LE RELAI SYNDICAL

20, avenue des Magnolias. Une grande bâtisse plutôt triste, propriété de la commune.

Elle sert à la fois aux permanences syndicales et aux réunions des syndicats. Les gérants d'immeubles se montraient importunés par ce voisinage.

Alors, des employés zélés ont arraché les affiches et macarons syndicaux. Depuis, les copropriétaires peuvent se réunir tranquilles...

C'est un ancien de THIRIET CATIN qui assure la permanence C.F.D.T.

Il me dit la situation de l'emploi en presque guérandaise.

Des chiffres : 1 700 chômeurs en décembre. Des petites entreprises en difficulté, d'autres qui disparaissent.

L'activité du pays est pas mal liée au bâtiment, et aujourd'hui, c'est la crise. Un signe : le dépôt de bilan de l'entreprise SALAUD à Guérande.

Le bâtiment, c'est bien sûr le tourisme, mais ce sont aussi tous les ouvriers mis sur le carreau et qui ne pourront pas faire construire...

THIRIET CATIN : toujours le blocage. On attend avec inquiétude l'échéance du 19 septembre.

C'est à cette date que les travailleurs de Thiriet vont cesser de toucher les 90 % . A ce

jour, seule une vingtaine d'entre eux ont été reclassés.

Et même, dans le coin, ces 90 % ne "profitent qu'à une minorité" : un travailleur sur huit ou dix.

Il y a tous ceux qui n'ont pas encore eu la possibilité de travailler, ceux qui n'ont pas travaillé assez, et puis tous ceux qui se sont faits avoir...

"Un patron du bâtiment a récemment encouragé ses ouvriers à aller s'embaucher ailleurs.

Une grosse boîte leur a "consenti" des contrats de 2 ou 3 mois. En ce moment, c'est la bonne période pour la construction.

Mais, en octobre, on peut parier que les contrats ne seront pas renouvelés".

Le travail saisonnier dans tout ça ?

Bien sûr, la saison fournit pour quelque temps de l'emploi à des gens du coin, de l'arrière pays, ou même du Morbihan.

Mais "quand on vient de la métallurgie, comme moi, qu'est ce qu'on peut trouver d'autre qu'un boulot de plongeur ?"

La C.F.D.T. ne s'est intéressée au problème du travail saisonnier que récemment.

Pour la presque île, ça date des années 70. Ce sont dans une bonne mesure les "employés

de maison" qui ont eu l'initiative.

En arrachant il y a quelques années par leur lutte une Convention Collective, elles ont mis le doigt sur le scandale de la saison, et fait ressortir la nécessité pour les organisations ouvrières d'occuper aussi le terrain.

L'action des permanents C.F.D.T., c'est essentiellement l'information sur les droits et la défense des travailleurs saisonniers : intervention directe ou, si nécessaire, mise en branle de l'Inspection du Travail.

"De plus en plus de gens viennent nous voir. Pas en début de saison : à partir de la mi-juillet et jusqu'à la fin août.

"Parmi ceux qui viennent aux permanences, beaucoup désirent seulement être fixés sur leurs droits : peur d'être renvoyés ou poids du paternalisme, ils ne souhaitent pas l'intervention directe du syndicat."

"On ne se met en branle que si le travailleur le désire. Beaucoup de cas se règlent par simple lettre.

Les situations sont souvent tellement délirantes que le patron essaie de régler ça sans trop de vagues.

Il n'a aucun intérêt à aller aux Prud'hommes. C'est le cas d'une crèperie de Pornichet. Le saisonnier qui nous avait contactés avait touché 1 500 F. pour juillet. Nous avons écrit et, le mois suivant, la paye passait à 1 900 F...."



Les gens de maison.

permanences SAISONNIERS juillet aout

JOC

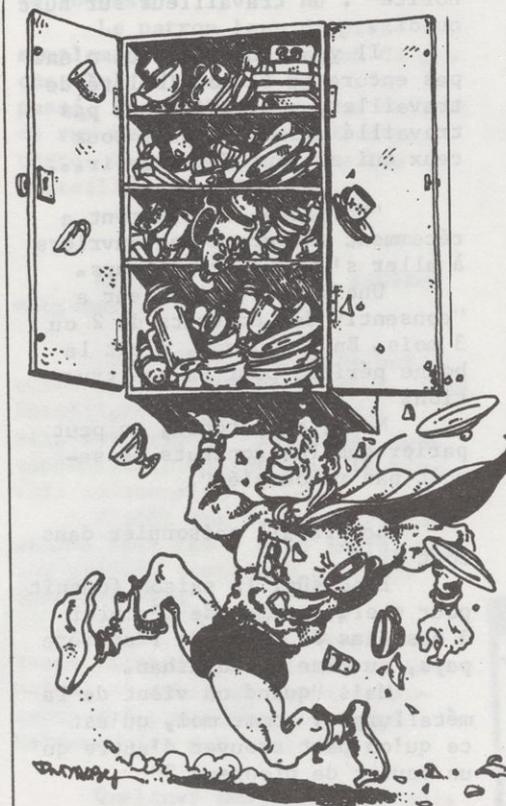
LA BAULE 44500, 5 Allée des Acacias.
 PORNIC 44210, 44 Rue de Verdun.
 SABLES D'OLONNE 85100, 2 Rue Nationale.

Tous les jours, de 9 heures du matin à 23 heures...

Le M. R. J. C. (Mouvement Rural des Jeunes Chrétiennes) et la C. G. T. assurent également des permanences.

On peut citer pour la Baule :
 Permanence C.G.T. : 20 avenue des Magnolias - vendredi soir à partir de 19 H 30.

C.G.T. et M.R.J.C. peuvent nous communiquer rapidement les heures de leurs permanences sur la côte.....



- Pornic :

Mardi de 14 à 17 H
 local C.F.D.T.
 18 rue Tartifume 44210 PORNIC
 (derrière l'hôpital)

- Saint Brévin :

Mercredi de 15 à 17 H et de 21 à 23 H
 Gare routière (ex-maritime) MINDIN

- La Baule :

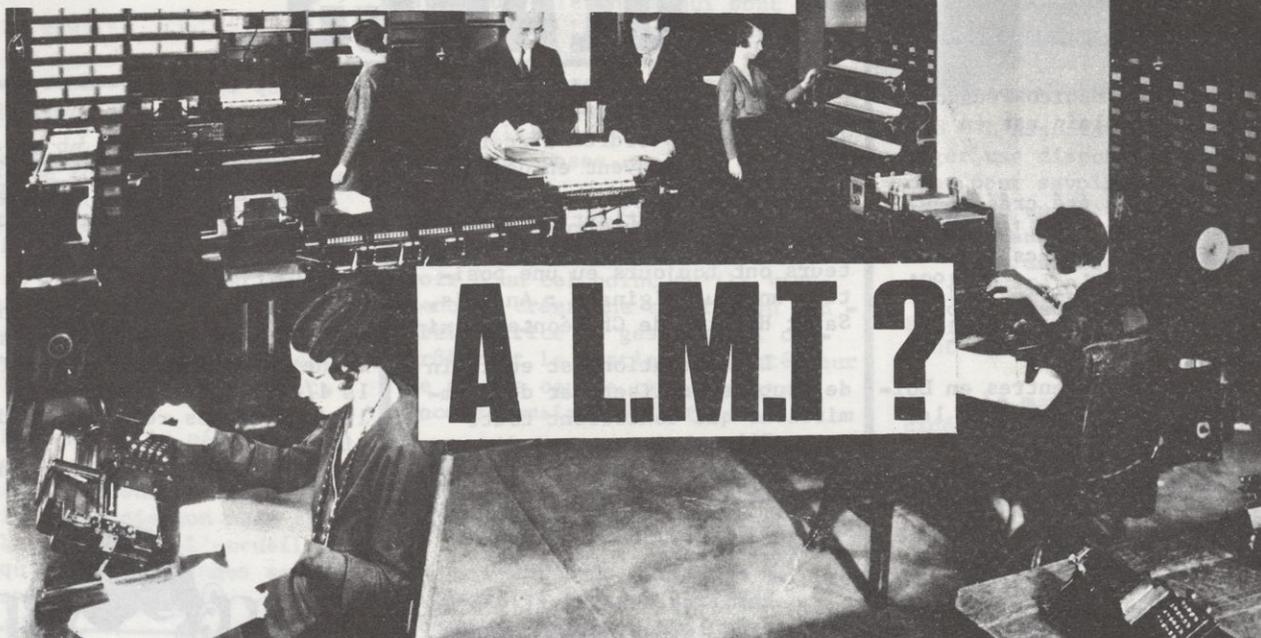
Section locale C.F.D.T., 20 avenue des Magnolias 44500 LA BAULE

- interprofessionnelle : mardi de 15 à 17 H ; jeudi de 21 H à 23 H
 - employés de maison : 2ème et 4ème jeudi de 21 à 23 H.

- Saint Nazaire :

Tous les jours (sauf le samedi) de 14 à 18 H.
 Bourse du travail C.F.D.T.
 Place Salvador ALLENDE
 44600 SAINT NAZAIRE

OU EN EST-ON



A L.M.T. ?

En déclenchant (les 3/4 avril) une lutte peu après les élections, les travailleurs de LMT Orvault savaient que la période était difficile.

Mais, devaient-ils continuer à courber l'échine et laisser le champ libre à la direction et au Plan Barre ?

La plate forme revendicative est basée sur une revalorisation des bas salaires avec un salaire minimum à 2 500 F.

La lutte prit des formes intéressantes. Les différents secteurs de l'usine firent des débrayages tournants, avec une coordination des secteurs, où les militants et travailleurs préparaient les propositions d'action.

La direction ne se rend pas immédiatement compte de l'impact de la lutte, et s'engage à fond dans la répression.

Mais les minoration de salaires et les mises à pied ne font que renforcer la détermination des travailleurs.

En fait, c'est après 7 semaines de lutte qu'eut lieu le premier piquet de grève, qui entraîna immédiatement l'ouverture de discussions avec la direction.

Cependant, la répression ne s'arrête pas : 53 mises à pied, 3 assignations en référé, chômage technique et surtout les 12 et 13 juin, 26 procédures de licenciement.

La direction croit que le moment est venu de casser le mouvement après 11 semaines de grève.

La situation est délicate, mais 150 personnes de plus rejoignent l'Assemblée Générale qui vote 4 heures de grève par jour.

Le 1er effet est que les 23 procédures de licenciement sont retirées. Le second est que la direction générale annonce un à-valoir de 75 F. par mois.

Le 22 juin, l'A. G. décide de suspendre le mouvement ; cependant, trois licenciements demeurent.

La direction s'est engagée à aligner le troisième licenciement sur les deux autres protégées par un mandat syndical.

En conséquence, la balle se trouve du côté de l'inspecteur du travail.

Pour les travailleurs, il n'est pas question qu'il y ait le moindre licenciement. La grève n'est que suspendue, un seul licenciement et la lutte reprendrait immédiatement.

- correspondant A. P. L. -

ERRATA

A propos de l'article sur Chateaubriant dans le dernier numéro de l'APL, une erreur de la cla-cla, s'est glissée dans les initiales.

La chute d'ATLAS - page 5 :

"Et puis enfin, le 24 mai, il y a eu la grande manifestation de 2 000 personnes, avec des gens qui ne venaient jamais, comme des syndiqués de la C. G. T."

... il fallait lire : C. G. C. bien évidemment.....



AU CŒUR DU COCON :

L'Institut Médico-Pédagogique (I.M.P.) de Blain est en grève depuis 5 Mois.

Ce centre a été créé il y a quelques années par l'Association des Papillons Blancs, association régie par la loi de 1901 composée uniquement par les parents d'enfants handicapés et leurs amis.

Elle gère 15 centres en Loire Atlantique : des IMP pour les enfants jusqu'à 15 ans, des IMPro des 15 à 21 ans, et enfin des CAT, Centre d'Aide par le Travail pour adultes.

Nous avons rencontré les éducateurs de l'IMP de Blain et nous avons fait le point sur leur mouvement.

Q. Pouvez-vous nous donner quelques précisions sur le fonctionnement des Papillons Blancs ?

Il y a 15 centres en Loire Atlantique, chacun correspond à une section avec un bureau et un président.

Ce dernier siège au Conseil d'Administration de l'Association.

Au niveau départemental, on trouve le président, grand patron des petits patrons, en Loire Atlantique, c'est Mr BOYE.

Tous ces gens sont bénévoles.

Pour la gestion et l'administration de tout l'ensemble, il y a un secrétariat d'une dizaine de personnes employant des comptables, des secrétaires etc. avec un chef administratif : Mr ALLIOT.

La section des parents dispose également d'un secrétariat.

A la tête de chaque centre, on trouve un directeur qui a toujours une position ambiguë car il s'agit d'un ancien éducateur qui a souvent fait partie de l'équipe du centre dont il est responsable.

Dans son contrat, il est indiqué qu'il est l'interprète de l'Association. C'est un peu le chef de service du centre mais c'est aussi un éducateur.

PAPILLONS BLANCS

A chaque conflit, il a du mal à se situer car l'Association lui envoie des ordres avec lesquels il est souvent en désaccord.

En Loire Atlantique, il y a trois centres où les directeurs ont toujours eu une position un peu originale : Ancenis, Saint Hilaire de Chaléonset Blain.

L'Association est en train de tout centraliser par des commissions qui contrôlent tout.

Elles laissent soi-disant aux équipes le travail pédagogique mais en donnant de plus en plus de restrictions dans le règlement.

Parmi celles-ci, il y a le respect de la convention signée avec la GRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie).

RESPONSABLES

IRRESPONSABLES

Petit à petit, l'Association a demandé aux pouvoirs publics de prendre en charge le financement des centres.

La D.D.A.S.S. qui donne les agréments de centre, la GRAM qui est l'organisme payeur, sont des organismes de tutelle.

Il y a également la CDES, une nouvelle commission en rapport avec la loi d'orientation, le projet GAMIN, qui envoie les enfants dans un centre ou dans un autre.

C'est la gare de tri sous la tutelle de l'Etat.

Lorsqu'un problème se pose dans un centre on nous renvoie d'un organisme à un autre. DDASS Association et directeurs se renvoient mutuellement la responsabilité.

C'est très dur, lors d'une lutte d'avoir quelque chose puisque tu as trois groupes de patrons qui ne se considèrent pas comme patrons et qui disent qu'il faut se limiter à leur part de responsabilité qui est toujours très floue.

A Pontchateau, on s'en est rendu compte au bout d'un an quand on s'est aperçu qu'ils prenaient à trois des décisions.

Le temps de les avoir tous sous la main c'était trop tard. Le centre était fermé.

Q. Quelle est l'origine du conflit actuel ?

Le centre de Blain a été ouvert en 1972. La directrice de l'époque venait du nord de la France.

Là bas, les centres fonctionnent à 4 jours 1/2 par semaine pour l'accueil des enfants, la 1/2 journée restante est utilisée pour des réunions pédagogiques.

Même chose également dans l'Oise.



A l'ouverture, le centre de Blain a adopté ce fonctionnement mais ça ne correspondait pas à la convention signée entre les Papillons Blancs et la GRAM.

La directrice a indiqué par téléphone à l'Association ce mode de fonctionnement particulier et le secrétariat lui a dit qu'elle était libre de faire ce qu'elle voulait.

Mais, il n'y a pas eu d'autorisation officielle. Il s'agissait d'un accord tacite.

Les centres d'Ancenis et de Saint Hilaire de Chaléon ont adopté par la suite le même mode de fonctionnement.

Le problème a surgi lorsque le centre d'Orvault a étudié ce mode de fonctionnement. Les parents qui avaient des difficultés pour faire garder leurs enfants dans la semaine, n'étaient pas trop d'accord avec ce nouveau fonctionnement.

Il y a eu notamment une pression très forte de la part de leur président Mr DUCHENE, ancien président départemental de l'Association.

Il a découvert, dans le règlement signé avec la GRAM qu'il fallait accueillir les enfants 5 jours sur 5.

Il a aussitôt mis l'Association au courant et celle-ci a demandé aux centres de Blain Ancenis et Saint Hilaire de Chaléons d'arrêter.

PERTE DE POUVOIR??

En réalité, l'Association ne tenait pas du tout à ce fonctionnement là, car ainsi que nous l'a indiqué Mr BOYE, il y avait un risque de généralisation de ce mode de fonctionnement et que cela constituait un "dérapage à l'intérieur de l'Association".

En fait, cela constituait surtout une perte de pouvoir de l'Association sur les centres puisqu'elle perdait un peu le contrôle de ce qui s'y passait.

Pour nous, la pédagogie ce n'est pas seulement accueillir au maximum les enfants comme le voudrait l'Association mais c'est aussi la qualité de l'accueil et de ce qu'on fait qui nous semble important.

Q. Il n'y a que le centre de Blain qui est en grève. Comment ça se passe ailleurs ?

Ancenis et Saint Hilaire de Chaléons ont présenté à l'Association, à la CRAM, à la DDASS et à une commission interne à l'Association, des dossiers montrant le bien fondé de leur fonctionnement.

Pour l'instant, ils n'en ont pas entendu parler.

Ils n'ont pas fait grève et sont revenus à leur ancien mode de fonctionnement.

L'Association a décidé de ne donner une réponse que lorsque ce genre de demande sera faite par l'ensemble des centres.

Elle refuse par la même l'originalité de chaque centre, ce qui est en contradiction avec ses principes puisqu'elle reconnaît qu'on ne peut adopter un fonctionnement unique pour tous les centres.

La démarche adoptée par l'IMP de Blain est une démarche dure puisque nous avons choisi la grève pour refuser le nouvel horaire.

L'Association refuse de céder à ce qu'elle appelle un chantage.

Elle veut passer par les instances réglementaires tout en sachant très bien que les directeurs étant donné leur situation, ne feront pas une demande claire et

nette sur ce mode de fonctionnement. Elle ne veut surtout pas que les équipes éducatives soient seuls juges de leur pédagogie et de leur attitude par rapport au milieu extérieur. (...)

Nous dénonçons toute une série de tolérances qui sont faites dans les centres, ça va du quart d'heure de café qui n'est pas légal, aux enfants qui partent une demi-heure avant, les veilles de vacances et bien d'autres choses.

Les Papillons Blancs sont au courant de tout cela mais ils essaient de reprendre leur pouvoir à un tel point qu'ils viennent de créer une commission Centralisatrice de gestion qui contrôlerait la gestion à l'intérieur de chaque centre ce qui n'avait encore jamais été fait.

Q. Le conflit est-il bien compris dans les autres centres ?

C'est très difficile de mobiliser les centres sur les problèmes de relation employés-employeurs car à l'origine, il y a toute une ambiance familiale.



L'Association a refusé d'engager une discussion et de négocier pour savoir ce que risquait de faire un changement brutal en milieu d'année.

On dénonce l'intervention de l'Association dans la pédagogie. On refuse leur fonctionnement sans réflexion (...)

Le mardi 16 mai, on a décidé de faire une "garderie".

L'Association a réagi très violemment en envoyant un avertissement à tous les membres de l'équipe car la garderie est illégale d'après eux.

Ils ont fait des erreurs car deux personnes qui n'étaient pas concernées ont reçu des avertissements.



Il nous a fallu faire tout un travail d'information assez lassant pour essayer de faire comprendre le sens du conflit, que ce n'était pas un conflit de personnes.

Q. Comment se fait-il que le conflit soit parti de Blain ?

C'est une équipe neuve dans laquelle il y a eu une remise en cause du pouvoir.

Les éducateurs ont eu un certain partage de responsabilité.

En plus, c'est une petite équipe qui avait l'habitude de fonctionner assez collectivement, d'avoir un certain pouvoir de décision sur la pédagogie et l'organisation du centre.

De plus, ils n'avaient pas respecté la procédure.

Suite à cet avertissement, nous avons fait une semaine totale de grève, ce qui nous a permis d'aller dans les autres centres.

Certains se sont mis en grève, pour riposter contre l'attitude de l'Association. La plupart des éducateurs se sont mobilisés sur la sanction mais pas sur le problème de fond.

L'Association a retiré la sanction, il y a une quinzaine de jours.

Le 22 juin, on s'est mis en grève par 1/2 journées à midi car lorsque les enfants ne mangent pas à la cantine, la CRAM ne verse pas de prix de journée, et l'Association perd environ 5 000 F. par jour.

La dessus, l'Association a demandé aux parents de venir faire manger les enfants. Pour riposter, on a fait grève totale le lendemain après les avoir prévenus.

Lundi 2 juillet, on a réussi à avoir une réunion avec le président.

A cette négociation, il y avait le bureau de l'Association des Papillons Blancs et de notre côté, nous avions 4 représentants dont un pour le groupe gréviste et un pour les vacataires, les deux autres étant le délégué du personnel et le délégué du comité d'entreprise.

Ils nous ont reçus mais ça n'a pas abouti.



Ils nous ont proposé une réflexion de 4 Heures par mois pendant 3 mois pour toutes les équipes éducatives afin de réfléchir sur la nécessité d'augmenter le temps de réunion tout en restant dans le cadre des 5 jours par semaine.

Ce compromis est pour nous inacceptable (...)

C'est le président Mr BOYE qui mène la danse et les autres suivent.

OPINION des PARENTS

Q. Les parents que disent-ils de votre mouvement ?

Ils ont l'habitude d'avoir des gens qui pensent pour eux.

Ils sont très suivistes par rapport aux éducateurs.

Quand la grève a démarré, on leur a envoyé un questionnaire où on leur demandait ce qu'ils pensaient du jeudi après midi.

Sur 35 parents, 24 ont répondu qu'ils en étaient satisfaits, deux neutres, un contre.

Les autres n'ont pas répondu mais il y avait une grande majorité de parents qui étaient d'accord avec le mode de fonctionnement.

Parrallèlement, l'Association a envoyé un questionnaire qui demandait la même chose, mais pour le mercredi.

Or, nous c'était le jeudi car on trouvait intéressant que l'enfant handicapé reste seul avec son père ou sa mère, ce qui est possible en milieu rural pour une relation particulière parce que ses frères et soeurs ne sont pas là.

QUESTIONNAIRE ORIENTÉ

Le questionnaire de l'Association était assez orienté, d'abord sur le mercredi, ensuite avec des questions du style : "Votre enfant se borne-t-il à regarder la télévision ?"

Il y a même des parents qui ont répondu en demandant : "qu'est ce que vous entendez par se borner à regarder la T. V. ?"

Le questionnaire de l'Association a donné les résultats contraires. Pour eux, les parents ne voulaient pas de la réunion.

Face à ces deux réponses différentes, on a décidé de réunir les parents.



On a eu 10 familles à une première réunion et 10 à une autre soit au total : 15 familles, car certaines sont venues aux deux réunions.

Ce qui est pas mal, car aux Assemblées Générales des Papillons Blancs, il y a souvent une ou deux familles parfois aucune.

Les parents ne s'intéressent pas aux réunions de l'Association car les présidents s'occupent d'eux.

On a eu la chance d'avoir à la première réunion le président de Blain.

Il s'est fait un peu agressé par les parents présents qui lui ont dit qu'il fallait comprendre ce qui se passe plutôt que d'appliquer bêtement le règlement.

La première réunion nous a paru intéressante. Quand on a su qu'on disait que nous manipulions les parents, on a fait une deuxième réunion.

Après avoir exposé la situation, on s'est retiré de la réunion pour qu'ils prennent la décision.

Les parents ont décidé d'envoyer une pétition à l'Association demandant une rencontre Parents, éducateurs, Association.

La personne qui récoltait les lettres de pétition a subi des pressions de la part du président de l'Association.

On a été surpris de voir qu'il y avait des parents qui n'étaient pas hostiles à une réflexion, contrairement à ce que veut l'Association qui essaie d'étouffer toute réflexion.

On est décidé à continuer le mouvement d'une manière ou d'une autre.

Après l'échec de la négociation, on va prendre d'autres

moyens pour se faire entendre et dénoncer à l'intérieur des Papillons Blancs toutes les tolérances qui servent de camouflage.

Il y a tous les mois des réunions qui ne sont pas conventionnelles.

Il faut qu'on fasse réagir les autres équipes et que les questions soient posées clairement.

- enquête A. P. L. -

COUP DE FORCE SUR LE

B.E.P.C.

Depuis longtemps le ministère de l'Education ex-Nationale cherche à supprimer l'examen du BEPC pour le transformer en simple certificat de fin d'études du 1er cycle.

Plusieurs raisons à cela : faire jouer au BEPC sur le marché du travail le rôle de l'ancien certificat d'Etudes, alléger des structures d'organisation couteuses en faisant décerner le BEPC sur simple examen du dossier, placer les premiers pions d'une réorganisation complète de l'année scolaire, créer un précédent qui permettra la même transformation ultérieure du Baccalauréat.

Un obstacle majeur en revanche : en l'état actuel de la législation, la collation des grades est toujours monopole de l'enseignement public et l'enseignement privé (plus de la moitié des candidats au BEPC dans le secteur scolaire de Pornic) ne peut être habilité à décerner le BEPC.

Il ne reste plus qu'à rejouer la partie au stade suivant, celui des jurys de BEPC.

Plus de parité ici, les jurys ne sont constitués que de membres de l'enseignement public auquel l'I.A. a donné des directives précises.

Les dossiers qu'ils examinent ont déjà été affectés de coefficients et les calculs faits de façon à ce que sur chacun apparaisse une note sur 400 qui serait celle d'un BEPC calculé sur les moyennes de l'année.

Les dossiers devront être examinés - public et privé mélangés - sans qu'on tienne compte de leur provenance.

Bien que le jury ait pour tâche d'examiner tous les dossiers - c'est du moins ce qu'on a dit aux parents - il est supposé recevoir sans examen tous ceux qui se situent au dessus de 200, renvoyer à l'examen tous ceux qui ont obtenu moins de 170 et n'examiner que ceux qui totalisent de 170 à 199.

candidats, si vous les renvoyez à l'examen vous devrez siéger jusqu'au 10 juillet"), le jury décide d'officialiser la braderie et n'examine que les dossiers inférieurs à 170, déclarant reçus sans examen tous les autres.

Au centre de l'OUICHE QUINET, le rapport de force est différent même si les pressions sont identiques.

Au terme d'une longue discussion et après examen de nombreux dossiers du privé, le jury décide d'examiner tous les dossiers en provenance du privé et de renvoyer à l'examen tous ceux qui semblent suspects.

En option technologie par exemple, 3 seulement des 34 dossiers d'un établissement privé sont inférieurs à 200, alors que dans le public, pour la même option on en compte 19 sur 42.

Dans sa circulaire 1 D 2 / N° 253 du 24 avril 1978, l'Inspecteur d'Académie de Nantes expose comment l'administration compte tourner cette difficulté.

Le 14 juin, se réuniront des commissions dites "de confirmation" dont le rôle est de confirmer ou non les orientations proposées aux élèves de l'enseignement privé par leurs conseils de classe.

Les élèves dont l'orientation ne sera pas confirmée devront passer l'examen du BEPC ; les dossiers des autres seront transmis aux jurys de BEPC qui se réuniront le 20 juin.

Les syndicats enseignants réagissent et demandent à leurs adhérents de refuser de jouer ce jeu et de renvoyer tous les élèves du privé à l'examen.

C'est oublier que le jeu est doublement truqué et que la commission de confirmation, théoriquement paritaire, est acquise à l'administration : autant de professeurs et de chefs d'établissement du public que du privé ; mais il y a aussi des représentants de l'Inspecteur d'Académie, et nous savons bien de quel côté se rangeront les chefs d'établissement.

Comme prévu les commissions de confirmation fonctionnent au mieux des vœux du ministre, en dépit de quelques protestations isolées.



Dans la plupart des centres, les jurys se déroulent sans anicroches, finissant parfois leur travail au bout d'à peine deux heures.

Dans d'autres, des professeurs décident de remettre en cause les directives et de refuser d'attribuer le BEPC sur des notes accordées par l'enseignement privé.

En Loire Atlantique, deux points chauds : PORNIC, où, devant les pressions du président du jury ("le privé représente plus de la moitié des

Ces proportions pour le moins surprenantes se retrouvent dans d'autres options.

De nombreuses incohérences apparaissent entre les dossiers de BEPC et les dossiers d'orientation "confirmés" qui leur sont annexés.

Des G⁻ (moyen - insuffisant) sur dossier d'orientation deviennent par exemple des 14 sur dossier du BEPC.

A 16 H 30, au terme de cet examen des dossiers, le privé compte 171 candidats soumis à l'examen sur 251.

L'inspecteur d'académie qui a été tenu au courant heure par heure exige du jury que chaque dossier supérieur à 200 soumis à l'examen soit accompagné d'une justification écrite de la décision.

Devant le refus unanime du jury, il interdit la publication des résultats et convoque pour le lendemain le président du jury porteur de tous les dossiers du privé (Presse Océan du samedi 24 juin fera paraître un curieux papier au conditionnel où le président du jury est supposé avoir pris l'initiative de refuser d'entériner les décisions de son jury).

Dans le secret de son cabinet, l'inspecteur d'académie revoit personnellement tous les dossiers du privé et déclare admis 170 élèves au lieu des 80 initialement prévus.

Faut-il préciser que cet ultime repêchage n'a bénéficié qu'aux élèves du privé et qu'il n'a pas pris la peine d'examiner les dossiers du public.

QUESTIONS POUR FINIR

- L'Inspecteur d'Académie est-il devenu un sous-traitant de l'Evêché et faut-il croire au dogme de son infailibilité ?

- Quelle est la fonction d'un jury régulièrement constitué si ses décisions peuvent être remises en cause par le caprice d'un prince ?

- Est-il nécessaire de gaspiller temps et énergie, de convoquer impérativement, dans deux centres distants de 60 kms un professeur dont la présence est réputée "indispensable" pour le faire participer à ce qui n'est plus qu'une mascarade ?

- Faudra-t-il attendre, pour voir enfin une réaction d'envergure, que l'enseignement privé ait, finalement le droit de décerner lui-même ces mentions, mentions au baccalauréat que de plus en plus d'universités exigent pour inscrire les étudiants ?

l'inspection académique, officine du diocèse?

Plusieurs questions sont posées par l'attitude de l'I. A. de Nantes.

Quelle est l'utilité d'un groupe appelé jury lorsque ses décisions peuvent être remises en cause par la décisions d'un seul individu considéré alors comme infailible ? Etait-il nécessaire alors de gaspiller du temps et de l'énergie - l'un des membres du jury était convoqué le même jour dans deux centres distants de 60 kilomètres et sa présence était jugée indispensable - pour ce qui est devenu une véritable mascarade ?

Fallait-il discréditer un peu plus cet examen et livrer sur le marché du travail une promotion entière de jeunes dont les diplômes obtenus en 1978 seront sans valeur et les mettront à la merci de leurs futurs employeurs ?

Toutes ces mesures relatives aux nouvelles modalités de l'attribution du B.E.P.C. ainsi que l'institution de commissions dites "de confirmation" portent

gravement atteinte au monopole de la collation des grades, discréditent de façon inquiétante les diplômes décernés par l'Education ex-Nationale en les faisant dépendre d'une seule et unique personne, et s'inscrivent dans une entreprise généralisée de démantèlement des services publics (P.T.T., S.N.C.F., E.D.F. restauration scolaire, ramassage scolaire communal de Bouguenais combattu par le Préfet etc...) pour le plus grand profit de sociétés privées à buts lucratifs.

La section intersyndicale de la F.E.N. du C.E.S. de la Neustrie tient à exprimer son indignation à l'égard de celui qui, au lieu de défendre l'institution dont il a la charge se fait le promoteur zélé de l'enseignement privé au détriment des enfants scolarisés dans l'enseignement public.

Section SNES - SNI CES de BOUGUENAI

LE PELLERIN AU VERT

Du 13 juillet au 16 août, venez passer vos vacances sur la zone verte du Pellerin.

- le 13 juillet à 21 heures début des festivités avec un bal champêtre. suivre les flèches.

- Camping gratuit avec accueil à la Rotonde.

- Canoé-Kayak avec des moniteurs tous les matins de la semaine de 8 heures à 12 heures, sur le canal de la Martinière.

Plus tout le reste qu'il faut voir sur place.

A bientôt
- le comité de Défense -

A P L

Voici le programme "L'attendu" des dates de parution de l'A.P.L. :

- prochain numéro le 25 juillet ;

- puis le 1er août.

Ensuite, rien jusqu'au 5 septembre, tout ça pour souffler un peu et vous préparez une rentrée époustouflante dont on vous reparlera.

VACANCES 78

THEATRE FOU

La compagnie du Théâtre Fou organise un stage d'expression corporelle les 26, 27 et 28 août au 2, rue des Girondins 44100 NANTES avec interventions aux environs de Nantes.

Pour tous renseignements, et inscriptions, écrire à la Compagnie du Théâtre Fou, 2, rue des Girondins 44100 NANTES (Chantenay)

14 JUILLET

ST HERBLAIN

GRANDE FÊTE POPULAIRE

"la cremetterie rit"

Dans le cadre de l'animation permanente organisée sur le quartier de la Crémetteria par le Centre Social et le Théâtre de la Biduline entre le 24 mai et le 14 juillet, une fête populaire aura lieu à partir de 14 heures sur la place du marché.

Sur le thème : "La Crémetteria rit !", est née une idée de fête associant étroitement les habitants du quartier avec le Centre Social et le théâtre de la Biduline.

Cette manifestation a permis de mettre en évidence les possibilités d'action culturelle permanente sur un quartier de 7 000 habitants dont 800 enfants d'âge scolaire primaire.

Le projet qui a vu le jour grâce au soutien effectif de l'Office Socio-culturel et de la municipalité de Saint Herblain a présenté, depuis plus d'un mois, un certain nombre de manifestations : spectacles invités, animation ouvertes à tous les enfants et assurée par des adultes du quartier ayant au préalable suivi un stage d'initiation aux techniques de la marionnette avec le théâtre de la Biduline.

Chaque mercredi matin, sur la place du marché, jeunes et adultes ont pu, réunis autour d'un stand, confectionner des marionnettes, se maquiller, fabriquer des grosses têtes etc...



L'aboutissement de cette animation aura lieu le 14 juillet avec une fête de quartier qui comprendra des stands de jeux humoristiques, un défilé aux lanternes, des déguisements d'enfants et, en soirée, un bal musette.

Dans les jours qui précèdent cette fête, le quartier aura été décoré par les habitants.

Un appel est lancé à tous pour participer à cette journée, notamment aux musiciens, amateurs ou non, qui pourraient se produire sur un podium et participer ainsi directement à cette animation de la Crémetteria.

RADIO LIBRE POPULAIRE SAINT NAZAIRE

A 20 H précises, hier soir (mardi 4 juillet) "Radio Populaire Saint Nazaire" a émis en modulation de fréquence de 97 (mhz).

Un appel téléphonique nous avait averti de cette émission, la deuxième.

C'est par un indicatif tiré de l'Internationale, qu'a démarré hier le programme de "Radio Populaire Saint Nazaire".

Un interview de travailleurs saisonniers a suivi celui d'un élève d'une école hôtelière faisant la saison dans la région.

Une radio libre de plus à ajouter à la liste des radios qui ont fleuri ces derniers mois, en marge de la loi.

Cet émetteur arrosera une zone allant de Saint Nazaire à Savenay en passant par la Brière.

Voici le communiqué que nous avons reçu de l'équipe de Saint Nazaire.

L'information que nous recevons habituellement par les radios est l'expression et le reflet de l'idéologie dominante : elle exerce de manière permanente la pression des intérêts et des impératifs politiques, économiques financiers et culturels de la bourgeoisie.

Les radios et les télévisions mettent en condition les populations de telle sorte qu'elles acceptent la société telle qu'elle est.

Radio Libre Populaire Saint Nazaire veut mettre en cause le monopole de la télé et de la radio, monopole du patronat et de la bourgeoisie pour dominer les travailleurs.

Radio Libre Populaire Saint Nazaire veut être un instrument pour donner la parole aux travailleurs et aux travailleuses, à tous ceux qui participent aux luttes populaires, sur les lieux de travail, à la campagne, dans les quartiers, pour la libération des femmes, contre la surexploitation des immigrés, contre l'école, l'armée, la justice, la santé au service du capital, contre l'appropriation de la nature par la bourgeoisie, contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression.

Radio Libre Populaire Saint Nazaire pourra aussi être un moyen de lutte pour d'éventuels messages d'urgence de mobilisation.

Radio Libre Populaire Saint Nazaire permettra d'écouter les

chanteuses et les chanteurs privés d'antenne pour leurs choix politiques.

Radio Libre Populaire Saint Nazaire se situe donc sur une base anticapitaliste, et regroupe dans son collectif des militantes et des militants de différents secteurs de travail et de vie quotidienne, qui ne sont pas des spécialistes de l'information et qui n'entendent pas le devenir.

Le collectif est pour le moment, par mesure de sécurité, clandestin puisque la libre diffusion d'émissions est interdite.

Le collectif appelle à la création d'un large comité de soutien, non seulement pour contrôler l'information donnée, mais aussi pour contribuer directement à la préparation des émissions.

Radio Libre Populaire Saint Nazaire sera donc une radio locale (couvrant une zone allant de Saint Nazaire à Savenay en passant par la Brière), une radio contrôlable par les travailleurs et les travailleuses de cette zone, financée par les auditeurs puisque refusant la publicité.

Elle favorisera toutes les initiatives de mise en place de radios libres populaires qui pourraient être décidées par d'autres groupes dans la région.

CALENDRIER

DU 13 JUILLET AU 16 AOUT

Vacances sur la zone verte du PELLERIN (voir page 12).

25 JUILLET

Prochaine sortie du numéro de l'A.P.L.

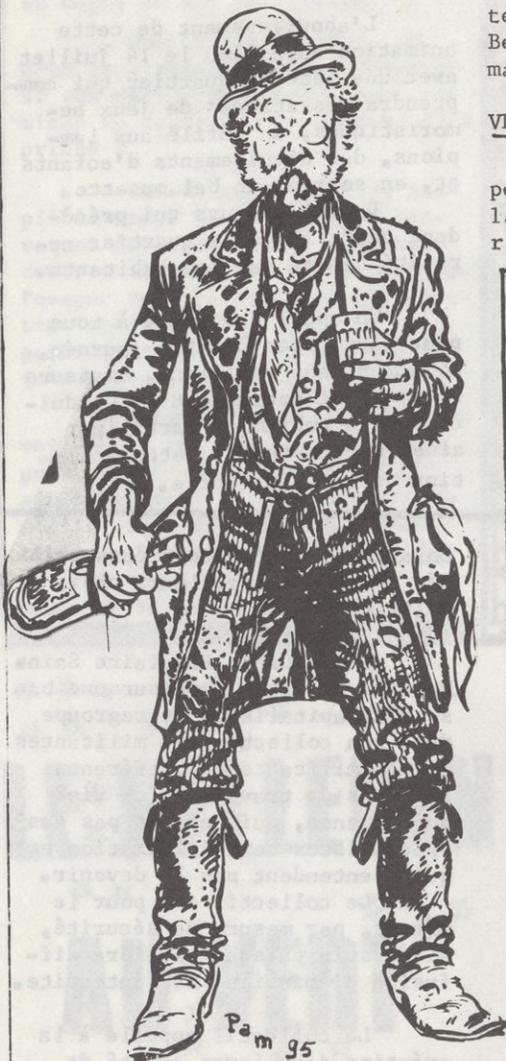


DU 12 AU 16 JUILLET

Session d'été du Centre Protestant de l'Ouest à Celles sur Belle (79370) : "Quand est-il du marxisme ?"

VENDREDI 14 JUILLET

Saint Herblain grande fête populaire avec bal public sur la place du marché à la Crémetterie (voir page 14).



S O M M A I R E




QUARTIERS

- P.O.S Nantes-Nord : enquête au dessus de tout soupçon...P 1
- La C.S.F. ou, comment on "magouille" les locataires...P 2

OUVRIERS

- Des saisons en enfer.....P 4
- Ou en est-on à L.M.T.....P 8

ECOLE

- Les Papillons Blancs : au coeur du cocon..... P 9
- Coup de force sur le BEPC P 12

CULTURE

- 14 juillet, grande fête populaire de Saint Herblain P 14
- Radio libre populaire st Nazaire..... P 14




ABONNEMENT

Un trimestre : 12 numéros : 25 F Soutien : 40 F
 Un semestre : 24 numéros : 50 F Soutien : 80 F
 Un an : 48 numéros : 100 F Soutien : 150 F

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 10 frs

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

APL

REUNION DE REDACTION

le vendredi: 21 h
 ouverte à tous.

PERMANENCES

Tous les jours: 17-19 h
 Telephone: 76 26 33